

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 36

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189940>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :	
SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
2 ^{me} et 3 ^{me} séries.
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux

Lausanne, le 3 septembre 1887.

L'explosion de la poudrière de Payerne a tout naturellement rappelé à nombre de gens l'affreuse catastrophe de Morges, il y a seize ans. Voici à ce sujet quelques détails, à l'intention de ceux de nos lecteurs qui sont trop jeunes pour s'en souvenir.

Le 3 mars 1871, vers 5 heures de l'après-midi, le bruit lointain d'une canonnade, suivi d'une effroyable détonation, qui secoua les vitres et les portes de Lausanne, mettait toute la ville en émoi.

Tout le monde se porta aux fenêtres, ou sur les promenades du côté de Morges, d'où le bruit paraissait venir. Dès cet instant les détonations se succéderent sans relâche ; on eût dit que deux grandes armées se livraient bataille, et le bruit de cette sinistre canonnade se répandit à des distances considérables.

L'arsenal de Morges était en feu !

Des flots d'hommes, de femmes et d'enfants se mirent en route pour Morges. Arrivés à Préverenges, vers 6 1/2 heures, ils rencontrèrent de nombreuses personnes rebroussant chemin. Les pompes durent s'arrêter. On disait que l'on s'attendait à l'explosion de caveaux remplis de poudre, que la poudrière même, située à quelque distance, allait sauter, et que Morges était menacée d'une destruction complète. Rien ne peut peindre l'aspect de cette scène à ce moment. Dans la ville, les rues désertes, les fenêtres hermétiquement fermées.

Tout le monde avait fui, et les routes étaient couvertes de femmes et d'enfants poussant des cris déchirants.

Ceux qui, arrivant de tous côtés, se portaient vers le lieu du sinistre, n'avançaient qu'avec hésitation. Mais bientôt l'on apprit qu'il n'y avait plus à craindre pour la poudrière et que l'on commençait à se rendre maître du feu.

Une vingtaine de morts et plusieurs blessés furent retirés des décombres. On eut surtout à déplorer la perte de M. Thury, de Morges, capitaine des pompiers, victime de son courageux dévouement. Plusieurs internés français y succombèrent.

En fait de matériel, 10,000 fusils, une batterie suisse en acier, de 12, deux batteries de 8 et plusieurs pièces de 4 furent détruites, ainsi qu'un grand nombre de caissons d'artillerie.

Vers le soir de cette terrible journée, l'effroi de la population commençait à se calmer, et l'on rencontrait, sur tous les chemins, de nombreuses familles

qui rentraient à Morges, après avoir été chercher un asile dans les environs.

Le deuil des veuves.

Voici, d'après une dame très au courant des modes et usages du jour, comment ce deuil doit être observé :

« Le deuil de veuve dure deux ans. La première année, grand deuil, deuil austère. A la maison, un bonnet ou coiffe de veuve, car les cheveux doivent être couverts. — Pendant les premiers six mois de la seconde période, on porte des étoffes moins sévères et, chez soi, on remplace la coiffe par une mantille. Les derniers six mois admettent une certaine élégance.

Huit jours avant l'expiration du deuil, on reprend les fleurs : des violettes, des pensées, des pervenches et des bijoux, améthystes et perles. Il faut bien observer les nuances, graduer la fin du deuil.

Le deuil terminé, avant de s'habiller comme tout le monde, on s'astreindra à une légère transition. On commencera par adopter des nuances neutres, discrètes, foncées ; on ne se découvrira pas tout de suite les épaules, mais on pourra reprendre des diamants, des topazes, des hyacinthes. Dans ses cheveux, en fait de fleurs, on disposera des chrysanthèmes de toutes couleurs et des scabieuses, parce qu'elles sont dites *fleurs de veuve*. »

Il est vraiment charmant, ce deuil ainsi ordonné ! Comme il doit être doux, le moment de reprendre les violettes, les pensées, les pervenches, et de régler ses sentiments d'après les nuances, et les nuances d'après ses sentiments.

Et cette « légère transition » qui ne permet pas de se découvrir « tout de suite » les épaules, mais se parer — en attendant — de diamants, de topazes, de hyacinthes, etc.

C'est à croquer !

Dans un article intitulé : *Duels comiques*, un collaborateur du *Petit Journal* raconte cette amusante anecdote :

Le père d'Emile de Girardin entre un jour dans un tir au pistolet. Un gentleman, qu'il ne connaissait pas, y faisait mouche à tout coup. Quelques spectateurs, admirant la précision de ce tir, ne tarissaient pas d'éloges sur l'adresse de ce gentleman.

— En effet, dit assez haut M. de Girardin... mon-

sieur tire parfaitement... mais cela ne prouve pas grand'chose! Dans un duel, quand on a un homme devant soi au lieu d'un morceau de carton, toutes les conditions sont changées, et le plus habile tireur, qui trouverait une pièce de cent sous à vingt pas, peut très bien manquer un homme à la même distance.

Le tireur, qui avait entendu ces paroles, se retourne alors vers M. de Girardin :

— J'estime que vous vous trompez, monsieur, et je crois pouvoir vous affirmer que si je vous avais devant moi, je ne vous manquerais pas.

Les assistants voulurent s'interposer devant cette provocation, mais M. de Girardin répondit froidement :

— Quand vous voudrez!

— Tout de suite! alors!

— Soit!

On choisit des témoins et on alla se battre, avec des pistolets de tir, dans les terrains vagues qui avoisinaient alors le Trocadéro.

On laissa le sort décider qui tirerait le premier. Le gentleman fut favorisé. Il tire sur M. de Girardin... et le manqua.

Puis, comme M. de Girardin ne faisait pas mine de se servir de son arme, un témoin lui cria :

— A vous, monsieur. Tirez donc!

— Pourquoi cela? dit froidement M. de Girardin... Je n'ai aucune raison pour tuer monsieur. J'ai prétendu que le meilleur tireur pouvait manquer un homme à vingt pas... Monsieur a soutenu le contraire... Il doit être convaincu maintenant qu'il avait tort... Je ne puis lui en vouloir pour cela.

Et s'inclinant devant son adversaire :

J'ai bien l'honneur de vous saluer, monsieur!

Une soupe trop claire.

C'était au mois de juin dernier, à l'époque de la récole des foins. Grande animation à la ferme de *** où l'on occupait, à ce moment-là, quinze à vingt domestiques ou journaliers. Le maître de la maison avait cependant de grandes difficultés à se procurer le personnel nécessaire à ses travaux de campagne, tant il était connu par son avarice et la manière parfois déplorable dont il nourrissait son monde. Soupes maigres, viandes coriaces, gros légumes, arrosés d'une piquette à faire dresser les cheveux sur la tête aux moins difficiles, tel était le menu de chaque jour.

Le soir d'une chaude journée, où tous avaient bûché dur, où l'on avait entassé dans la grange des centaines de quintaux de foin parfumé, chacun vit arriver avec plaisir l'heure du souper et du repos.

Les nombreux travailleurs prirent place à la longue table de la cuisine, au milieu de laquelle on ne tarda pas à déposer l'immense soupière d'étain, dont la contenance suffisait, largement, pour remplir toutes les assiettes.

Ce soir-là, la soupe paraissait encore plus maigre, plus claire, plus détestable qu'à l'ordinaire; c'était presque de l'eau tiède : rien de substantiel, rien de

nourrissant pour ces braves gens. Aussi l'un d'eux, indigné de la manière dont ils étaient traités, après avoir deux ou trois fois agité le liquide avec la poche à long manche, monte sur le banc, ôte sa veste, son gilet, rejette ses bretelles en arrière, se penche vers la soupière, lorsque le maître, étendant vers lui les bras, s'écrie :

— Qu'est-ce que tu vas faire là, Jaques ? Es-tu fou ? ...

L'autre lui répond en patois :

— Ie vû pliondzi, noutron maître, po vairè se l'ai a ôquiè aô fond ! ...

(Je veux plonger, notre maître, pour voir s'il y a quelque chose au fond ! ...)

L. M.

Lè défauts.

L'est bin molési dè ne min avâi dè défaut et, quand bin on trâovè prâo dè brâvès dzeins on pou pertot, ne sé pas s'on trâovérâi cauquon que n'aussè pas oquiè qu'on lài pâo reprodzi. Mâ lài a défauts et défauts ! y'ein a dâi gros et dâi petits. Lè gros sont vretabliameint oquiè dè mépresi, et clliâo que lè z'ont dussont tâtsi dè sè corredzi, po cein que sont 'na calamità po lè dzeins dè sorta que dussont vivrè avoué leu ; kâ nion n'âmè sè trovâ avoué on dzanliâo que ne dit què dâi meintès ; on soulon que ne sâ pas que dit, ni que fâ ; on bracaillon qu'a due parolès et su quoi on ne pâo pas comptâ ; on batallâ qu'est adé à tsertsi rogne ; on mau-deseint que pâo férè tant dè mau pè sa crouïe leinga ; on potu et on bordon que ne fâ què ronnâ pè l'hotô et que fâ passâ onna trista viâ à sa fenna et à sè z'einfants ; et bin d'autro onco, que sont dâi tristès dzeins. Ne parlo pas dè clliâo que mettont lo fû, que robont et qu'assassinont, kâ cein n'est pas dâi défauts ; c'est dè la crouïétâ ào bin 'na maladi qu'a po mäidzo lè dzudzo et po hépeteau, la preson.

Mâ po lè petits défauts, c'est on autre afférè, et la mäiti sont bin dè perdenâ ; y'ein a que sont tant einnoeints qu'on sè crârâi eimbétâ s'on ne lè z'avâi pas ; kâ ne vo seimblie-te pas que clliâo que ne fonmont pas paizont oquiè dè ne pas tourdzi onna pipâ dè tabâ ào bin onna cigâra après soupâ ? Et clliâo que vont djuï ài gueliès, que sè redzoïont tota la senanna po poâi férè regatâ la boula la demeindze lo tantou ; cein ne fâ rein dè mau à nion. Et lè cartès ! quin plisi quand on pâo derè : binocle ! ào méma-meint quand on annoncè lè 4 fous ! Et lè dansès, lè fêtés, lè promenardès dè sociétâ et tant d'autro z'afférès que ne font rein dè mau poru qu'on sâi sâdzo. Eh bin ! tot cein, que sont dâi défauts à cein que y'a dâi dzeins que preteindont, sont portant dâi galés défauts, kâ la viâ sarâi bin dè pe trista s'on lè z'avâi pas ; mâ coumeint vo z'é dza de : faut étrè sâdzo et ne pas allâ trâo liein.

Ora, po fini, vaitsé 'na petite histoire pè rappoo à ion dè clliâo défauts :

On prédicârè, qu'avâi lo diablio po djuï ài cartès, étai ein trein dè férè onna partiâ tandi que lo prédro senâvè, que lo faillu veni criâ, kâ l'âobliâvè d'allâ. Ma fai, quand vâi arrevâ on municipau que lo vegnâi tsertsi, fut on bocon eimbétâ, et l'einfatè vito